



DATES A RETENIR

- 11/01 : VŒUX à 11h
- 29/03 : JOURNÉE CITOYENNE

SOUPROSSE

BULLETIN
MUNICIPAL
Décembre 2024

L'édito de Monsieur LE MAIRE



Souprossaises, Souprossais,

C'est assez rare pour être souligné, nous avons reçu de nombreuses félicitations pour l'aménagement du centre bourg. La période des travaux avait suscité des interrogations, voire des craintes, pour au final un résultat qui donne satisfaction à une large majorité.

La construction des logements communaux a pris un peu de retard sur le calendrier initial mais à la fin du premier trimestre, 2 T2 et 1 T3 seront disponibles à la location. Le nombre important de candidatures reflète la crise du logement que nous traversons ; il y aura forcément des déceptions. Il n'y a plus de terrain à la vente au lotissement des Terrasses de l'Adour, place à l'aménagement de la dernière parcelle communale constructible à « Bonjour ». Les travaux vont démarrer à la fin du printemps.

Les couvertures des terrains de tennis et de la deuxième partie du boudodrome permettent aux deux associations de les utiliser quelles que soient les conditions météorologiques et d'accueillir davantage de compétitions.

Nous allons mettre en place en ce début d'année la vidéo protection au centre bourg et au groupe scolaire. Ce dispositif permettra de réduire les incivilités et d'identifier les éventuels contrevenants. Nous avons eu le plaisir d'accueillir nos amis de Hagenthal-le-Bas dans le cadre du renouvellement du serment de jumelage entre nos collectivités. Ce fut un moment de convivialité et d'émotion notamment lors de la prise de parole de Gilbert Fuchs, maire de Hagenthal-le-Bas.

Nous nous félicitons du maintien des effectifs scolaires dans un contexte de baisse de la natalité, ce qui permet de garder les 5 classes ouvertes. La stabilité de l'équipe enseignante et son implication permettent d'accueillir vos enfants dans un environnement propice à leur épanouissement et à leurs apprentissages.

Vous verrez dans l'organigramme de l'équipe des agents communaux l'apparition de nouvelles têtes. Ces nouveaux agents se sont tous intégrés rapidement dans l'équipe et contribueront à maintenir un service public de qualité.

La mise en place des points tri complets sera effective en ce début d'année, permettant une meilleure gestion de nos déchets. Nous n'avons pas le choix il faut mieux trier.

Nous organisons une nouvelle journée citoyenne le 29 mars. Nous comptons sur votre mobilisation, vous trouverez sûrement une activité à votre convenance.

A Souprosse, le bénévolat fait partie de notre culture. Je remercie les responsables et les membres des associations pour toutes les manifestations organisées au cours de l'année.

La municipalité aura le plaisir de vous accueillir le samedi 11 janvier 2025 à 11 heures pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Votre maire

45ème anniversaire de jumelage avec Hagenthal - Le - Bas



Le samedi 24 août, dans la salle polyvalente de Souprosse, c'est sous le signe de l'émotion qu'a été renouvelé pour 5 ans, le jumelage entre la commune alsacienne de

Hagenthal-Le-Bas et ses homologues landaises de Souprosse et Meilhan.

Etaient présents Gilbert Fuchs, maire de Hagenthal - Le - Bas et 2 de ses adjoints, Christian Ducos et Patricia Loubère, respectivement maires de Souprosse et de Meilhan, Bernard Meyer pour l'association des Amis de Souprosse, Dominique Guéhel et Alain Lacrouts pour l'association des amis d'Hagenthal - Le - Bas, Dominique Degos Conseillère départementale et l'abbé Philippe Lebel.

Tous les discours ont été ponctués du sceau de l'amitié, les amis alsaciens étant toujours très



reconnaissants envers les familles landaises qui les ont accueillis au début de la seconde guerre mondiale suite à l'évacuation de septembre 1939 à juillet 1940. Ces anniversaires permettent que ces liens d'amitié perdurent et se transmettent de génération en génération.

Aménagement du centre bourg

C'est le projet phare de ce mandat. La réhabilitation de la maison Guilherme, la construction du bâtiment des kinés, la construction du multiple rural, la réfection du toit de l'église Saint Pierre, l'achat des salles paroissiales, tous ces éléments réunis ont permis la réalisation d'un aménagement cohérent du centre bourg. Les objectifs aussi bien esthétiques que pratiques devaient respecter les règles de limitation d'artificialisation des sols. Ils ont été atteints grâce à l'utilisation de techniques innovantes telles que des enrobés filtrants, des nids à gravelles et des bétons bas carbone. Au niveau du stationnement, 48 places ont été créées et matérialisées. La population s'est aujourd'hui approprié cet espace grâce à une circulation piétonnière sécurisée, des espaces verts arborés et harmonieux et enfin l'installation de mobilier urbain. Ce projet a été réalisé avec un budget maîtrisé.



Lors de la Réunion Publique du 24 mai, Fabrice Lacouture directeur opérationnel du SIETOM DE CHALOSSE vous a présenté les nouvelles lignes du schéma directeur concernant l'évolution du traitement de nos déchets. Les nouvelles réglementations incitent à faire évoluer le traitement de nos déchets.

Quelques rappels :

Tri des biodéchets à la source

Beaucoup trop de restes alimentaires et de déchets verts se retrouvent dans nos poubelles d'OM.

Pour parer à cela, le SIETOM met à disposition :

- des composteurs individuels d'OM gratuits
- des composteurs de quartiers : 2 personnes référentes pour en assurer le suivi.

Le SIETOM dispense des formations en présentiel ou via son site internet. Si vous êtes intéressés (es), contactez le secrétariat de mairie.

Points tri complets

À partir du 1er trimestre 2025, 8 points tris complets seront installés sur notre commune :

Ils regrouperont des conteneurs semi-enterrés d'OM (sacs poubelles de 30



et 50 litres) et des colonnes aériennes pour le tri des emballages, du verre et des papiers.

Le contrôle d'accès en déchetterie

Les barrières et portiques sont opérationnels sur tout le territoire du SIETOM.

Grâce à notre badge, nous pouvons aussi bien nous rendre à Mugron, St-Sever, Tartas sans limite de passages jusqu'en avril 2025. Au-delà de cette date, aucun accès ne sera autorisé sans badge.

La future Tarification Incitative 2025

Une réflexion est menée au niveau du Sietom sur une nouvelle tarification comprenant une part fixe et une part variable en fonction de nos quantités réelles d'OM.

Compte tenu de nos nouvelles habitudes de tri, le tonnage collecté dans les poubelles jaunes (plastiques, emballages,...) est en constante augmentation : 30% de plus. On note également une baisse de 20 à 30 % sur le tonnage du tout venant en déchetterie par le biais de nouvelles filières de recyclage.

Il est nécessaire de poursuivre nos habitudes de tri pour répondre à des contraintes réglementaires.

Merci à tous pour vos efforts

Données financières (TTC)

- Sols sportifs (Hall des sports + Tennis) : 145 500 €
 - City stade : 116 250 €
 - Aménagement du centre bourg : 432 000 €
 - Construction 6 logements : 582 100 €
 - Chauffage groupe scolaire : 80 000 €
 - Cimetière bourg : 30 550 €
- (reprise de tombes abandonnées)

Logements

La partie gros œuvre des 6 logements est achevée. 2 logements T2 et 1 T3 pourront être mis à la location au premier trimestre 2025. Les travaux sur les autres logements vont se poursuivre durant l'année 2025.



Ecole

Rentrée de 11 enfants en Maternelle petite

section en septembre dernier et quelques arrivées d'enfants de l'extérieur, ce qui porte l'effectif à 113 enfants à ce jour pour 79 familles.



⇒ Répartition des enfants

Les 113 élèves sont ainsi répartis :

- Mme Coralie GAUTHIER : Maternelle petite section 12 moyenne section 7 et grande section 4 (23)
- Mme Chloé DESBONS : Maternelle grande section 16 - CP 6 (22)
- Mme Elodie MORA : CP 9 - CE1 13 (22)
- Mme Ophélie CUZACQ : CE1 4 - CE2 18 (22)
- Mme Marie DAVANT : CM1 9 - CM2 15 (24)

⇒ Cantine

La quasi-totalité des enfants prend le repas à la cantine, en deux services.

La TARIFICATION SOCIALE DES CANTINES appliquée depuis 2021, se poursuit pour cette année. Les familles bénéficient d'une tarification basée sur le quotient familial, allant de 0,80 € à 3,00 €.

⇒ Garderie

Une trentaine d'enfants fréquente la garderie, matin (7 h - 8 h 20) et après-midi (16 h 30 - 18 h 30).

Mercredi matin : Garderie de 7 h à 8 h 45, sur inscription, puis transport en bus vers le Centre de Loisirs de MEILHAN, 10 enfants en moyenne.

⇒ Logiciel CITY FAMILY

La Commune a investi dans l'achat d'un logiciel portant ce nom sur lequel ont été formés Christine BAYLE et Stéphanie DEGOS pour le secrétariat et Fabrice LALANNE pour la cantine et la garderie.

Cet outil permet le pointage quotidien des présences d'enfants à la garderie et à la cantine, comptage repris en fin de mois par le secrétariat afin d'assurer la facturation. D'où un gain de temps très important, un comptage fastidieux évité et une diminution du risque d'erreurs.

De plus ce logiciel auquel les familles ont accès par un portail dédié leur permet d'échanger avec les agents de l'école ou le secrétariat, de faire parvenir les certificats médicaux d'absence pour la cantine, payer les factures en ligne, consulter l'historique des factures, etc...

Transport d'utilité sociale

Le Transport d'Utilité Sociale (TUS) permet aux habitants de la CCPT d'être transportés gratuitement au départ de leur domicile pour faire des achats, se rendre à des RDV médicaux, administratifs ou autres.

Ce service s'adresse en particulier aux personnes isolées ou confrontées à des problèmes de mobilité. Il fonctionne sur prescriptions sociales et ne rentre pas en concurrence avec le secteur privé.

Pour en bénéficier, il faut être inscrit au CIAS du Pays Tarusate. Vous pouvez pour cela vous renseigner auprès du secrétariat de mairie ou directement au garage solidaire, Landes Insertion Mobilité (LIM) au 05 58 48 60 49.



Aides à la Jeunesse



Pour accompagner l'entrée dans la vie active des jeunes de 16 à 30 ans, des aides financières sont accordées pour 2 dispositifs en contrepartie d'heures de bénévolat :

- * La bourse au permis de conduire : 250 € de la commune en complément des 450 € du Conseil Départemental. 13 jeunes en ont bénéficié en 2024.

- * Le BAFA ou le BAFD (brevet d'animation ou de direction de centre) : 250 € de la commune en complément des aides du Conseil Départemental (200 € BAFA, 250 € BAFD).

Pour tout renseignement supplémentaire, adressez-vous au secrétariat de mairie.

Mutuelle Communale

En tant qu'habitant de Souprosse, vous pouvez adhérer à la Mutuelle de France Unie et bénéficier de tarifs avantageux grâce au concept Mut'Village basé sur la solidarité.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez rencontrer Sandrine ARENAL, conseillère mutualiste qui assurera une permanence à la mairie de SOUPROSSE :

Le Mercredi 15 Janvier 2025

De 9h à 12h et de 13h à 16h30

Personnel communal

Après 9 années passées au service de la commune, Christophe DUBOIS, notre responsable des services techniques a pris une disponibilité pour une autre aventure. Suite à ce départ nous avons recruté Benoît MARTINET. En mutation de LORMONT, spécialisé dans les espaces verts et responsable d'une équipe, Benoît découvre un nouvel environnement, la diversité des missions et leurs exigences. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Priscillia NAPOLI, mise à disposition par l'association Solidarité Travail en mars 2023 pour renforcer l'effectif des employés communaux, a intégré l'équipe depuis septembre 2023. Elle assure diverses fonctions au niveau du groupe scolaire.

Elouan CLAUZET, le benjamin de l'équipe, âgé de 15 ans, prépare un BAC PRO aménagements paysagers pour 3 ans. Il est amené à exercer différentes missions telles que l'entretien des espaces verts, des bâtiments, de la voirie et des espaces publics, etc...



Les installations sportives

Afin de favoriser le sport pour tous, la commune a mis des moyens financiers conséquents dans les équipements sportifs. Outre la fin de la construction du City Stade, un partenariat avec la société GIRASOLE a permis la couverture des courts de tennis et de la 2^{ème} partie du boulodrome. Les sols des



terrains de tennis ont été entièrement refaits aux couleurs de Flushing Meadows et celui du Hall des Sports revêtu d'un sol souple permettant toutes manifestations, sportives, lotos, repas...



Le photovoltaïque en autoconsommation collective

L'objectif affiché dans la loi est d'atteindre une réduction de 60% de consommation énergétique dans les bâtiments publics à l'échéance 2050. Un des moyens pour y parvenir est de produire notre énergie en investissant dans une installation photovoltaïque. La couverture en panneaux du Hall des Sports et d'une partie du Groupe Scolaire va nous permettre de produire 140 000 KWh. Cette production serait autoconsommée par les bâtiments porteurs de panneaux mais aussi par les autres bâtiments communaux voire par vous, administrés dans un cadre à définir. L'adhésion au GPPEP (Groupement des Particuliers Producteurs d'Electricité Photovoltaïque) va nous permettre de finaliser ce projet.



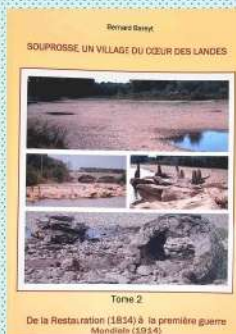
Histoire de SOUPROSSE de 1814 à 1914 TOME 2

Bernard BAREYT, toujours fidèle à ses racines souprossaises, est venu présenter le 27 septembre son 2ème ouvrage qui s'intitule « Histoire de Souprosse, Tome 2 ».

Il retrace la période de 1814 à l'aube du premier conflit mondial et met en exergue les grands moments souprossais de la Révolution.

Une histoire passionnante que beaucoup de souprossais ignorent.

Merci à notre ami Bernard pour ses recherches qui nous permettent de connaître l'histoire de notre commune. Si vous souhaitez vous le procurer, adressez-vous au secrétariat de mairie (tarif 30 €).



Etat Civil

Naissances

11 janvier 2024 : Inès Sylvie DARBO, fille de François et Lucie DARBO, 815 route de Goudosse,

5 février 2024 : Isaac Noam GUILLEMET, fils de Thomas GUILLEMET et Cynthia NAUD, 137 avenue Hagenthal le Bas, appartement 6,

30 mars 2024 : Ophélie THEVAL, fille Andy THEVAL, 1020 route du Bourg FARGUES (Landes) et Cindy DUROU, 137 avenue Hagenthal le Bas, appartement 4,

25 avril 2024 : Léna Emmy Aurélie MARTI, fille de Jordan MARTI et Audrey DUSSAU, 136 route de Jeanbidaou,

20 mai 2024 : Maïsie Priscilla ZIEGLER, fille de Mike Eric ZIEGLER et Davyna LAGRENE, 211 chemin de la Laiterie,

26 juin 2024 : Censio Lorenzo LAVARLAZ, fils de Ethann LAVARLAZ et Withney HELFRICK, 189 chemin de Toumeyragues,

8 septembre 2024 : Cataleya Madeleine CASTELNAU, fille de Geoffrey CASTELNAU et Axelle RAMIREZ, 753 route de Meilhan,

14 septembre 2024 : Eva Jeanne RÉMENANT, fille de Fabien RÉMENANT et Audrey CAZAUBON, 522 chemin de Mesplet,

21 septembre 2024 : Margot RIOLET BILLIAUX, fille de Julien et Elise RIOLET, 24 impasse des Cigognes

14 novembre 2024 : Antoine PROCOPE, fils de Jean-Marie PROCOPE et Julie NOLIBOIS, 365 chemin du Pigeon,

18 novembre 2024 : Esmée Rolande SICOT, fille de Benjamin SICOT et Manon FILBIEN, 32 impasse des Courlis,

19 novembre 2024 : Lucas Pierre Jean Dominique ROBIN, fils de Sébastien ROBIN et Elodie CASTELNAU, 9 résidence Cap Sud,

25 novembre 2024 : Tiago MOMAS, fils de Baptiste MOMAS et Julie OMICCILO, 515 chemin de Peyre.

Mariages

3 août 2024 : Fabrice LALANNE et Véronique CAZENABE, 1 chemin de Laborde,

10 août 2024 : Laurent DIJOUX et Vanessa PAYET 98 rue des Ecoles,

Données foncières

Au cours de cette année, peu d'opérations foncières en sus des 10 ventes de lots du lotissement « Les Terrasses de l'Adour » :

- 24 avril 2024 : Signature chez Me BALLUTEAUD notaire à TARTAS de la vente à Mathieu VIGNEAU et Laura MARTINGORENA demeurant à SOUPROSSE, chemin du Pigeon, d'une parcelle de terrain nu section V n° 585, lieu dit « Bonjour », de 3 a 50 ca, moyennant le prix de 4 200 €,

- 7 octobre 2024 : Signature chez Me BALLUTEAUD de la vente à la SCI « LC DANTHEZ » dont le siège est à LAHOSSE, (Rémi DANTHEZ et Christelle LALANNE), d'une parcelle de terrain à bâtir section V n° 587, rue des Ecoles, de 16 a 04 ca, moyennant le prix de 28 500 €,

- 29 novembre 2024 : Signature chez Me RAGUE-ESTAUN de la vente à M. et Mme Albert TEYSSIER demeurant à SOUPROSSE, avenue du 11 novembre 1918, d'une parcelle de terrain nu section V n° 590 et 592, lieu dit « Bonjour », de 16 a 93 ca, moyennant le prix de 20 000 €.



La commune conserve son abeille pour sa deuxième participation à la labellisation APICITE. Acquis pour une durée de deux ans.

Décès

Fin 2023 :

29 novembre : Marie Thérèse GLIZE-LABENNE née BATS, 85 ans, 232 avenue du 11 novembre 1918,

7 décembre : Ida Renée FAUTHOUX née PUSSACQ, 92 ans, 100 allée de Compeyron,

10 décembre : Jean-Armand LAULOM, 98 ans, 10 avenue du 11 novembre 1918,

21 décembre : Eric Michel Maurice DEPOILLY, 60 ans, 28 impasse du Pigeon.

27 décembre : Marie Noélie PLANTE née DUMARTIN, 91 ans, 100 allée de Compeyron

30 décembre : James Edgard BAYONNE, 91 ans, 100 allée de Compeyron.

2024 :

2 janvier : Jeanne CAZAUX née LASPLACETTES, 98 ans, 100 allée de Compeyron

7 janvier : Solange Marie Laurence LARRERE née LANUSSE, 81 ans, 100 allée de Compeyron,

7 janvier : Reine DUPUY née DETCHERRY, 98 ans, chez M. Mme LESPERON, 812 route de Mugron,

26 janvier : Marie Reine LALANNE née SENTUC, 99 ans, 100 allée de Compeyron,

28 janvier : Marie Thérèse LACOSTE née BRETTE, 90 ans, 100 allée de Compeyron,

6 février : Raymonde DEHEZ née LARRIEU, 95 ans, 100 allée de Compeyron,

28 mars : Gabrielle FAUTHOUX née GAUZERE, 101 ans, 100 allée de Compeyron,

10 avril : Lucienne GRIMAN née DARTIGUELONGUE, 96 ans, 100 allée de Compeyron,

27 avril : Jeanne Marguerite MARROCQ née DABADIE, 95 ans, 100 allée de Compeyron,

28 avril : Henri PEYROUTOU, 80 ans, 58 chemin de Pouchiou, BEGAAR (Landes)

8 mai : Maria Lurdes DE AGUIAR née DA SILVA, 90 ans, 100 allée de Compeyron,

2 mai : Maurice Louis DARBO, 86 ans, 100 allée de Compeyron

30 mai : Paule Eliane Olga FORTIN née TRIVAUDEY, 89 ans, 100 allée de Compeyron,

24 mai : Antoinette LANNIBOIS, 72 ans, 170 rue du 8 mai 1945,

4 juin : Paule-Raymonde MARTHIENS née TOUYA, 102 ans, 100 allée de Compeyron,

7 juin : Daniel Léon André DESPAX, 93 ans, 1250 route du Bac,

31 juillet : Yvette COMMET née CASTAINGTS, 94 ans, 100 allée de Compeyron,

17 août : Pierrette DUPRAT née BERNEDE, 93 ans, 100 allée de Compeyron,

2 septembre : Adrien-Etienne DUVIGNAU, 97 ans, 100 allée de Compeyron,

13 septembre : Jean BRETHES, 85 ans, 2 résidence Cap Sud,

28 novembre : Françoise VILOCEL née DARNAUD, 96 ans, 100 allée de Compeyron

30 novembre : Louise BERGALET née FORNE, 93 ans, 100 allée de Compeyron